N° 4654. — 5e Année

CINQ CENTIMES

13 mai 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 22
TOURCOING, rue Verte, 36

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 5 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES ..... 0 fr. 20 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 60
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75
LOCALES ..... 1 fr. 50

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

VIVE LA PATRIE !

Vive la patrie ! Vive la France !

Tel est le cri qui revenait le plus souvent, hier, au milieu des acclamations enthousiastes qui saluaient l'arrivée du général Dodds à Marseille.

Vive la patrie française ! vive l'armée et vive le drapeau de la France !

C'est-à-dire vive notre mère commune et notre pays ! vive notre race ! vive notre passé, nos traditions, nos souvenirs ! vive tout cet ensemble de choses et d'idées, de sentiments et d'émotions, qui constituent le patrimoine et le génie de la France !

Où étaient-ils à cette heure les prêcheurs d'internationalisme, les ennemis de la patrie ?

Bien cachés, sans doute, dans quelques coins obscurs, ou, s'ils étaient mêlés à la *foule, ne pouvant rien de protester contre* ces unanimes et patriotiques manifestations !

Dieu merci, Roubaix n'est pas toute la France. Et si des énergumènes s'étaient hasardés à crier hier à Marseille : A bas la patrie ! à bas le drapeau tricolore ! la population eût fait elle-même bonne et prompte justice.

Ah ! les internationalistes auront beau faire ; ils ne parviendront jamais à arracher du cœur des Français ce sentiment si noble, si pur, si élevé, qu'il s'appelle l'amour de la patrie.

Les Guesde et les Lafargue auront beau tendre la main à leurs amis de Berlin, aux Liebknecht et aux Bebel qui sont leurs inspirateurs et leurs maîtres ; et les municipaux roubaisiens auront beau, pour complaire aux Belges, naturalisés du nom, de leur ville, mépriser l'idée de patrie et conspuer le drapeau national, le patriotisme n'en restera moins vivace et ardent dans notre pays de France.

Quel spectacle caractéristique et réconfortant à la fois, que celui de la population marseillaise dans la journée d'hier !

Ces mêmes citoyens qui, il y a un an à peine, envoyaient à l'hôtel-de-ville une municipalité socialiste, étaient tous vibrants d'émotion et de colère, à la pensée que leurs élus pouvaient se livrer à quelque incartade offensante pour le général Dodds !

Et les acclamations qui ont accueilli le vainqueur du Dahomey étaient d'autant plus chaleureuses qu'elles prenaient le caractère, non seulement d'une manifestation de sympathie et d'admiration pour ce vaillant officier, mais aussi d'une protestation contre l'attitude des collectivistes et des révolutionnaires internationalistes.

Et le maire socialiste de Marseille, M. le docteur Flessières lui-même, entraîné par l'élan irrésistible de ses concitoyens, dût affirmer énergiquement ses sentiments patriotiques et son amour de la France !

Vive la patrie française ! s'est-il écrié en terminant son discours au général Dodds.

Vivat significatif, dans la bouche de ce maire socialiste, et qui doit donner à réfléchir aux forcenés adeptes de l'internationalisme !

Les électeurs, et surtout les ouvriers peu instruits, peuvent parfois se laisser prendre aux promesses trompeuses des agitateurs révolutionnaires. Ils peuvent, sous l'influence de certains entraînements et de certaines excitations, accorder leurs suffrages à des collectivistes et les envoyer dans les assemblées délibérantes.

Mais ils n'entendent point, pour cela, s'associer aux doctrines anti-françaises de ces théoriciens de l'école allemande.

Et chaque fois que somme à Marseille, les internationalistes voudront mettre leurs principes en pratique, ils verront se lever en face d'eux leurs propres électeurs, qui les flagelleront de leurs protestations indignées, et étoufferont leurs manifestations anti-patriotiques sous les cris de : Vive la France ! vive la Patrie !

Georges ROBERT.

Le Carnet d'un Citadin

L'éclairage électrique à Lille

II

Dans un précédent article, nous avons fait connaître le projet relatif à l'installation de la usine électrique à Lille.

On sait déjà que la *Société lilloise d'éclairage électrique* définitivement constituée depuis le 5 mai, s'occupe en ce moment d'établir son usine et ses services auxiliaires.

Nous aurons le nouveau système d'éclairage dès le commencement de l'hiver pour plusieurs rues de Lille.

Voici en attendant, quelques détails relatifs à l'installation de l'usine de la société.

Le station se composera, au début, de trois moteurs à gaz système *Otto*. La force de chacun de ces moteurs variera entre 110 et 120 chevaux.

Chaque moteur actionnera un ensemble de deux dynamos à courant continu, système Réchniewski, à côté de ces appareils de production sera établi une batterie d'accumulateurs représentant une force moyenne de 60 chevaux. Dans certaines circonstances, les accumulateurs pourront donner une force de 100 à 120 chevaux, mais exceptionnellement.

Chaque dynamo pourra donner 125 volts 288 ampères, soit 36.000 watts.

La canalisation de l'électricité sera souterraine et se fera suivant le système à trois fils.

Sous les trottoirs passeront trois cables très fort-ment isolés par une enveloppe en caoutchouc, cette enveloppe sera protégée par une double armature en rubans de fer.

Cette canalisation sera noyée dans une épaisse couche de sable.

Pour les petites ses des rues, la tôlpidation étant beaucoup plus considérable qu'aux endroits où seuls les piétons ont droit de circulation, l'enveloppe en caoutchouc et à la double armature seront se superposer un troisième protecteur en fonte.

Le courant électrique sera amené au réseau des cables d'éclairage par trois cables d'alimentation.

Pour les abonnés, c'est uniquement sur le réseau des cables d'alimentation que sera pris le courant.

Ce courant sera à la tension de 111 volts 112 pour donner environ 110 volts, car il y a lieu de compter sur une perte de 1 volts 1/2.

***

Nous avons dit plus haut que l'usine comporterait l'installation de trois moteurs à gaz.

La raison de choix de ce moteur n'est pas, comme on pourrait être tenté de le croire parce que la *compagnie du gaz* tient à écouler *ses propres produits*.

Ayant apporté un concours moral et un concours pécuniaire considérable à l'organisation de la nouvelle société d'électricité, la compagnie du gaz a cependant pu obtenir, dans un document signé par le président de la Société d'électricité, la promesse que quelques mois le droit de décrire la préférence en faveur des moteurs à gaz pour actionner les dynamos, mais il est tout autre ordre de considérations qui a décidé ce choix.

Un savant professeur de la Faculté de Lille, M. Witz, dans un mémoire très remarqué a démontré que les moteurs à gaz étaient appelés à supplanter un jour les moteurs à vapeur. Déjà à l'heure actuelle, il n'y aurait nulle économie pour la Société d'électricité à employer les moteurs à vapeur.

Elle a fait choix des moteurs à gaz parce qu'elle y avait un intérêt technique en même temps qu'un intérêt pécuniaire.

D'autre part, il ne faut pas oublier que la ville prélève un droit de un centime par mètre cube de gaz produit.

Par conséquent devant être constamment remplacé, le gaz brûlé par les moteurs aura pour premier résultat de compenser, dans une certaine mesure, la perte que subira le budget de la ville par suite de la diminution du gaz utilisé par les voies ferrées par le nouveau système.

Nous donnerons prochainement des renseignements complémentaires concernant les divers appareils d'interruption, de mesure et de sécurité, l'emploi et le définit de l'usine, la date précise de son entrée en fonction et le laps de temps qui sera approximativement nécessaire pour que toutes les grandes artères de la ville de Lille soient éclairées à la lumière électrique.

M. Ch. Hel-on, *ingénieur-conseil* représentant à Lille, de la Société d'éclairage électrique de Paris, a bien voulu nous donner la plupart des renseignements techniques figurant dans cet article.

C'est à lui encore que nous nous promettons *le recourir pour compléter cette étude* suscinte sur l'éclairage électrique à Lille.

E. LAGRILLIÈRE-BRETCELIÈRE.

France et Suisse

Au lendemain de la visite de l'empereur d'Allemagne à son gouvernement, la Suisse a tenu à honneur de rendre à la France une des différends domaniers qui étaient momentanément les deux *Républiques* ne pouvaient influencer sur la reprise prochaine de leurs bonnes relations.

Nous sommes heureux d'annoncer que le *gouvernement fédéral* a déjà engagé des négociations avec notre gouvernement.

Déjà nous pouvons savoir que M. Develle a la certitude que la taxe spéciale qui frappait, en Suisse, les voyageurs de commerce français et qui pesait si lourdement sur nos relations commerciales ne va pas tarder à être levée.

Les effets de la sécheresse

On ne peut donner une idée plus juste des dégâts causés par la longue période de sécheresse que nous venons de traverser qu'en citant ces quelques lignes extraites du *Bulletin des Agriculteurs de France* :

Toutes les questions agricoles s'étient devant elles seule : le temps atu. A la sécheresse absolument exceptionnelle qui dure depuis sept semaines s'ajoute le froid, il y a une gelée, le froid de nouvelles inquiétudes, jusqu'au-delà a pris les proportions d'une calamité.

La première moitié des céréales *d'automne* est perdue ; les trèfles, les luzernes et autres *prairies artificielles* sont complètement compromises ; les céréales de printemps et les plantes sarclées ne peuvent lever, et les céréales d'hiver commencent à souffrir.

La vigne *présente*, il est vrai, une fort belle apparence, bien que, sur plusieurs points, elle ait été atteinte par les gelées nocturnes.

Mais le plus grand sujet d'inquiétude pour l'agriculteur est en ce moment le bétail. De ce côté, la situation est absolument désespérée.

L'insuffisance de la récolte avait d'ailleurs, dès l'année dernière, rendu fort difficile la nourriture des animaux pendant l'hiver, et c'était à grand peine que l'on avait pu attendre le prin-emps. Si, comme cela est vraisemblable, il pleuvait, ce froid de printemps manqu ant à leur tour, la conservation du bétail devendra impossible.

Il en est, il y a déjà beaucoup de mal et, mo-se d'un changement de temps immédiat et complet, on peut craindre un désastre. Le régime du pâturage ne peut plus être mis en pratique en Europe. En Amérique, les nouvelles de la récolte de céréales des États-Unis sont meilleures ; mais le stocks de l'année écoulée sont très considérables.

Des renseignements particuliers permettent d'ajouter que les cours ont péri ; la graine de betterave semble ne pouvoir germer, et, dans ce cas, on ne pourrait ensemencer la betterave que tardivement.

Il est certain que le prix du sucre va hausser, et, par suite, le prix de la betterave, qui est actuellement de 25 à 26 francs, pourra atteindre et dépasser 30 francs.

Dans les terres calcaires, le désastre est plus grand. Ce sont celles que l'on loue le plus facilement, et, en dehors de la plus fort contingent des terres abandonnées dans notre région du Nord. De plus, les blés manquent de paille, il en fut de même il y a un an.

Comme on l'a vu dans l'énumération précédente, ce qui a le plus souffert, ce sont les trèfles, les luzernes et les foins ; la feille lui-même, et luxuriant dans sa végétation, et qui alimente la permanent pour nos prairies, pourrait, l'on pense, ne pas se tondre sur pied de 30 60.

JEANNE D'ARC

La statue de la vierge de la délivrance

Notre siècle a mis en pleine lumière la vie miraculeuse de la Pucelle d'Orléans. Après les rudes épreuves de 1811, 1815, 1870 et 1871, la patrie française a tourné ses regards vers la brave petite paysanne lorraine qui, il y a quatre siècles, l'avait délivrée du joug ennemi.

C'est d'abord l'historien Michelet qui dédie à la Vierge de la Délivrance les pages les *plus étonnantes* qu'il ait écrites en langue. Toutes les poètes, tous nos littérateurs offrent à la bonne Lorraine les tributs de leur talent. Le pinceau des peintres, le ciseau des sculpteurs s'efforcent à l'envi de perpétuer l'image sacrée de la libératrice.

Partout où son pied virginal a touché le sol de la patrie affranchie, partout où elle a combattu, partout où elle a souffert, des monuments s'élèvent.

Condamnée par des évêques indignes à une *d'Arc* ère, non-seulement réhabilitée, mais sans doute canonisée par la cour romaine.

Catholiques, sceptiques, pourvu qu'ils sont patriotes, se rencontrent aux pieds de Jeanne d'Arc.

Par sa naissance, elle appartient à la démocratie ; par sa mission, à la royauté qu'elle a relevée la réclame ; par sa pureté et sa sainteté, l'Église la couronne ; par son martyre, elle personnifie la rédemption perpétuelle des misérables ; par son œuvre, elle appartient à la France tout entière.

Jeanne d'Arc militaire

Mais jusqu'ici les œuvres d'art sanctifiées par la représentation de Jeanne d'Arc nous avaient représenté, pour la plupart, soit la patiente du bûcher de Rouen, soit la vierge de Domrémy.

M. *Jules Roussean*, un sculpteur de grand talent, un patriote de grande race, a essayé, par une œuvre colossale et populaire, de nous retracer la figure idéalisée et terrible de la vierge guerrière, écrasant l'ennemi de la France.

On a admiré, au Salon de 1892, le plâtre gigantesque du monument élevé à la Jeanne d'Arc de la Ferrandière. Le cheval, la pavesse frêle enfant, emporte par un cheval fougueux, foulant en main l'étendard de la libération, écrasant l'ennemi, effondrant les murailles, pendant la Grande victorieuse des alliés des envahisseurs.

Cette œuvre forte et saine pathétique et vengeresse, fera profondément tout ceux qui l'ont contemplée. C'était, non plus la sainte inspirée, non plus la victime, mais la triomphante Vierge de l'armée nationale.

A cette œuvre, digne de figurer dans la consécration du bronze et la publicité d'une solennelle élection.

Un comité national

Parmi tant de villes illustrées par Jeanne d'Arc, il en était une qui n'avait d'autre souvenir de la gloire que d'abriter une des statues et les histoires. De Chinon, Jeanne était partie à la tête de quelques soldats ; Chinon était le point de départ de l'immortelle épopée.

Le conseil municipal de Chinon a voté une première somme de 25,000 francs pour l'exécution du monument, au bord de la Vienne, dans un square avoisinant le château.

Un comité national s'est formé, dont est président d'honneur M. le général Millain, commandant le 5e corps d'armée, dont président vice-présidence : MM. François Coppée, de l'Académie française, et Hospin, maire de Chinon ; membres : MM. Guimet et Niaché, sénateurs, Tinhaine, député d'Indre-et-Loire, Félix Faure, vice-président de la Chambre, Victor de Savatte, inférieur général, le colonel Clarke, ancien député d'Indre-et-Loire, ingénieur, etc., etc. M. Ernest Leblanc est secrétaire.

Notre confrère, M. Yveling Rambaud est délégué du comité pour solliciter et recevoir les souscriptions centralisées chez M. Bachelier, 4, rue de la Paix.

Les souscriptions

Tous ceux qui ont rendu hommage à la mémoire de Jeanne d'Arc à Vaucouleurs, à Domrémy, répondant à l'appel d'évêques patriotes, tous ceux qui admirent dans l'héroïne la France la personification la plus pure de la patrie, tendront à honneur de figurer parmi les souscripteurs.

M. le ministre de la guerre consent, dit-on, à autoriser l'armée, depuis les chefs jusqu'aux simples soldats, à apporter une généreuse obole à l'œuvre patriotique.

Le conseil général d'Indre-et-Loire a participé aux frais du monument.

Le peuple répondra à l'appel.

Le bronze est déjà coulé ; les dessins du piédestal monumental sont adoptés.

Encore un effort de patriotisme et une nouvelle image de Jeanne d'Arc attestera pro chainement à Chinon la reconnaissance de la nation française et son espoir dans la libération complète.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

L'ARRIVÉE du Général Dodds A MARSEILLE

A bord du « Thibet »

Marseille, 11 mai. — Le *Thibet* est arrivé à neuf heures. Dès qu'il a été signalé au large par la vigie, une véritable flotille de yachts s'est portée au-devant du paquebot et l'a escorté au port du cap Couronne au bassin nord de la Joliette, où il s'est amarré. A terre une foule énorme encombrait le môle et les quais.

Le général a été reçu par le préfet et le général Mathelin.

Quelques instants auparavant, et les formalités du service sanitaire accomplies, un vapeur était allé joindre le *Thibet* en rade pour le prendre à bord du *Thibet* et le conduire à Marseille, au nom du ministre, du général Dodds, auquel il a remis chaulte la médaille commémorative du Dahomey. M. *Hanès* a exprimé en ces termes :

Discours du représentant du ministre

Mon général, au moment où, après une glorieuse campagne, vous allez toucher le sol de la France, dans cette patriotique ville de Marseille qui vous a préparé une réception digne de vous, c'est un grand honneur pour moi d'avoir été chargé par le ministre de la marine de vous porter ses félicitations en même temps que ses souhaits de bienvenue.

Permettez-moi d'ajouter que je suis l'interprète de tous, notamment de M. le vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime, qui a gardé son aide-de-camp. Si le commandant de Poiatol pour assister à cet cérémonie — en vous donnant quelques jours nécessaires à ses terres, la marine entière est justement fière de saluer et d'acclamer en vous l'éminent général qui, par son habileté, son courage et son admirable énergie, au milieu des difficultés de toutes sortes et sous un soleil implacable, a conquéri à la France la possession du Dahomey et vainqueur dans de nombreux combats, avec une poignée de braves, au moment où vos forces étaient en nombre, bien armés bien commandés, et excité en vous jusqu'au fanatisme.

Honneur à vous, mon général, qui avez ajouté aux faites militaires de nos conquêtes colonies une page ineffaçable, et aussi à ces vaillants soldats de marine qui, avec un dévouement et avec un courage admirables, ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang cette terre africaine où nos négociants trouveront un fertile et nouveau champ d'action pour leur activité.

En terminant, je répondrai, j'en suis certain, à nos sentiments à tous, mon général, en rendant un pieux hommage à la mémoire de ceux, officiers, officiers ou marins qui, après avoir vaillamment combattu sous vos ordres, ont payé glorieusement de leur vie leur dévouement envers la patrie.

Au nom du ministre de la marine, je vous remet une délicate et bienveillante attention que vous n'avez pas pu, vous, vous la donner à vous-même, mais qu'il l'honneur de vous remettre la médaille commémorative de l'expédition du Dahomey qui sera un vivant témoignage des brillants faits d'armes du corps expéditionnaire et acquiers sur votre poitrine une valeur plus grande encore.

Le général a remercié très ému, disant qu'il se montrait fier de cette sympathie, ajoutant que ce qu'il la rapporte pour une large part à ses vaillantes troupes.

A terre, c'est tout d'abord M. Ferraud, président de la chambre de commerce, qui a adressé les premiers souhaits de bienvenue à M. Dodds.

DISCOURS PATRIOTIQUE du maire socialiste de Marseille

Après lui, M. Flassières, maire de Marseille a pris la parole, et, dans un discours intentionnel, il a dit :

Monsieur le général, au nom de la population de Marseille, au nom de mes amis socialistes, j'ai l'honneur de vous saluer la bienvenue parmi nous vous représentez le corps expéditionnaire du Dahomey et j'ai mandat de mes amis et de nos collègues de vous exprimer les sentiments que nous avons ressentis pour votre vaillante armée et pour vous-même.

Marseille, doit le gêne commercial et industriel de la gloire et de richesse, s'appliquait aux efforts tentés pour une œuvre de civilisation.

Elle vous remercie hautement d'avoir ouvert une voie nouvelle à l'activité du commerce et de l'industrie.

A vous mes remerciements, je dois ajouter quelques considérations d'un ordre plus élevé. Je vous présente les félicitations que la foule vu tout à l'heure traduire et affirmer avec toute la franchise habituelle de son esprit et de son cœur.

Elle vous dire cette foule, avec quel intérêt, avec quelle anxiété, avec quelle angoisse, parfois nous avons suivi votre marche à travers les dangers de toute espèce qui s'élevaient et se renouvelaient sans cesse devant nous.

Lorsque nous apprenions vos succès, avec quelle impatience nous attendions le résultat final.

C'est que, plus que tout autre, la population de Marseille a pu apprécier les difficultés que vous avez vaincues, et se reconnaissance est d'autant plus grande pour vos courages que vous avez *triomphé pour vous-même*, que nous avons sur-tout connu les récits de nos chers soldats rapatriés au milieu de nous, éprouvés par la maladie et les fatigues d'une dure campagne, mais pleins de joie et de gloire.

Nous nous sommes sentis fiers d'eux ! Nous sommes inclinés devant cette abnégation qu'ils avaient montrée, devant ce courage indomptable que seul peut donner le patriotisme violent.

C'est de la bouche même de ces hommes vaillants que nous avons appris, monsieur le général, combien vous étiez vous-mêmes bon et vaillant.

Ce sont ces mêmes hommes qui vous ont transmis des félicitations qui seront adressées à votre taciturne habile, à vos quelques paroles de ordre du jour, vous ont transmis des félicitations plus amples que ces félicitations.

Je vous souviendrai que vous avez été le commandant de vos soldats, vous vous avez été le commandant de vos soldats, vous vous avez encouragés et soutenus lorsque vous étiez vous-même, vous vous vous vous ont donné aux mêmes ce témoignage.

Nous nous souviendrons aussi, nous nous Français, que ces hommes qui vous ont accompagnés par les petits et par les humbles seront vos plus grands titres de gloire.

Honneur à vous, général Dodds ! Honneur à l'armée du Dahomey ! Vive la patrie française ! Vive la République !

Le cortège

Après cette réception, le cortège se forme et se dirige vers la préfecture.

Le général Dodds, le général Mathelin, le préfet et M. Hanès on pris place dans le premier landau.

Les autres landaus étaient occupés par le secrétaire *général de la préfecture*, de nombreux officiers supérieurs et les officiers revenus du Dahomey avec le général.

Un certain nombre de soldats rapatriés par le *Thibet* suivent le cortège, qui est escorté par deux pelotons de gendarmerie, et trois pelotons de hussards.

Une manifestation enthousiaste salue le général Dodds. Du cri de tous les points : « Vive l'armée ! » les mouchoirs et les chapeaux s'agitent, les fleurs pleuvent dans les voitures, ainsi que des banderoles portant les mots : « Vive l'armée ! »

Un certain nombre de sociétés sont placées

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 21

VIVIANE

PREMIÈRE PARTIE

Sans hésiter, Gilbert répondit :

— Oui, mon service me retient ici ; et puis ces pauvres aventuriers peuvent très mal tourner... Qui vous défendrait et des sauvages ?

Philippe éclata de rire ; il [illegible]

— Vous êtes trop sage, Gilbert ; vous ne forcerez à combattre à mort tout seul, Fleur-de-Lotus, Fleur d'Amandier et Fleur d'Aromone ; car dans l'impossibilité où nous sommes de nous en séparer, nous nous nous sommes, c'est les noms que j'ai donnés à mes petites Japonaises. Remercions toujours [illegible]

— Sérieusement, je dis que c'est une folle imprudence, dans ce pays [illegible]

— Vous avez tort, répliqua insouciamment Philippe ; je nous réserve Fleur-de-Lotus, qui est tout bonnement adorable.

XII

SANTIMENTALITÉ ÉCONOMIQUE

Gilbert avait refusé sans une hésitation, et cependant l'idée qu'il avait à peine quitté qu'il regretta vivement de ne pas consentir à l'accompagner ; non qu'il songeât aux divins enchantements qui allaient [illegible] sans que aucune, il n'en fait de son cho-à-la, — mais il se rappelait les dangers qu'allaient [illegible] quel Philippe courait dans une si jolie [illegible]

Il murmura :

— S'il lui arrivait un malheur, que dira-je à ma grand'mère, à son cœur, [illegible]

Car c'était une chose bien convenue entre eux, que s'ils n'avaient accompagné dans cette guerre, l'autre se chargerait du triste message de mort. Et quelle folie pour un [illegible] rire de l'amour, de s'exposer à ce [illegible] assassinat. Dans quelques [illegible]

Il leur parla : que sont [illegible] ?

[illegible] touchait même pas : il demeura plusieurs heures sur un mirador, surveillant la campagne toute noire, cherchant vainement à voir dans les ombres, guettant les bruits, s'imaginant qu'il allait entendre quelque appel désespéré.

Il ne consentit à se reposer que lorsque, dans les premières lueurs du matin, il aperçut au loin, entouré de brumes, l'embarcation qui ramenait Philippe de Montmiran.

— J'espère, lui dit-il dans la journée, que maintenant votre fantaisie est satisfaite, vous ne recommencerez plus de semblables expéditions.

— Ce soir on me donne une fête, répliqua nonchalamment Philippe.

La fête, Gilbert venait retrouver son ami, au moment où celui-ci allait partir.

— Vous vous décidez enfin ? s'écria celui-ci.

— Pas pour le motif que vous croyez ; mais je vous accompagne tout de même.

Philippe se montra fou de joie et d'autant que ce serait une fête charmante : les Japonaises lui avaient fait comprendre qu'elle leur amusaient des musiques, qu'elles dansaient pour lui...

— Tu veux paradis de Mahomet, mon ami.

— Non ! fit Gilbert avec un léger haussement d'épaules. J'ai amené Silvestre, qui [illegible] grande pour nous ; j'ai remarqué [illegible]

— Et que ça ne voulais pas enlever mes hommes à leur poste ; on aura [illegible] qu'ils. Tiens-toi [illegible] pour pour compréhension [illegible] ils ne sera même d'un [illegible] sampan amenait pour ne pas commettre un canot de la flotte dans mes aventures.

— Nous nous contenterons très bien du sampan, mais vous allez me promettre que cette fête sera la dernière !

— Je suis, répondit Gilbert, vous le promettre, Gilbert, que, demain matin, je dois répondre à Sayard.

Les deux amis partirent le lendemain, [illegible] Silvestre, que cette expédition [illegible] beaucoup. [illegible] amoureuse, et si [illegible] Antoinette, dont l'ot-ouïe [illegible] dissimulerait les dents noires, ne lui dépitait [illegible]

Le sampan, après avoir longé la côte, fit quelques détours au milieu des sables ; Philippe donnait les instructions nécessaires. Et on se trouva bientôt dans une petite rivière qui courait d'abord entre des rives sèches, puis fut promptement encaissée dans une végétation épaisse et basse, qui la faisait toute noire.

Au bout d'une heure et demie, on était loin de tout, de la mer, des villages, des forts. Une nuit infinie régnait sur les choses. Philippe, plaisantait à voix basse, tandis que Gilbert se disait :

« Nous tomberions dans quelque guet-à-pens, qu'on ne saurait jamais ce que nous serions devenus. »

Il arrivèrent à la jolie maison, cachée dans les arbres.

Comme ils touchaient le bord de la rivière, ils entendirent une musique douce, faite d'accords monotones qui avaient cependant un grand charme dans le calme de la nuit.

Ils sautèrent à terre ; une vieille servante les attendait, tellement [illegible] qu'on ne saurait jamais ce que nous [illegible] Gilbert, qui [illegible] Silvestre, qui [illegible] Philippe, [illegible] Antoinette, [illegible] Aromone, [illegible] Fleur-de-Lotus, [illegible] Fleur d'Amandier, [illegible] Chrysanthème.

Il aurait été à cette jolie tentation qu'il s'arrêtait [illegible] Silvestre [illegible] jeune [illegible] et les [illegible] Gilbert [illegible] Silvestre [illegible] Gilbert [illegible] Silvestre [illegible] Gilbert [illegible] Silvestre